

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : ADHESION A L'ASSOCIATION « ACCUEILLIR DES PROFESSIONS DE SANTE DANS LE HAUT BUGEY »

Séance du 24 avril 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre avril à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit avril deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

BEVOZ Sébastien, BORGEOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS
CRETIER Humbert pouvoir à Monsieur Joël BORGEOT
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS
MERMILLON Eliane pouvoir à Monsieur Nicole ROSIER
PERILLAT Marie-Hélène pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BOYER Corinne
LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'association « Accueillir des Professions de Santé dans le Haut-Bugey » dont le président est le Dr. BARADEL Aurélien, le trésorier est Monsieur CHABERT Aurélien, directeur du CH d'Oyonnax.

L'association « Accueillir des Professions de Santé dans le Haut-Bugey » a pour objet de conduire des projets en vue d'attirer des professionnels de santé dans le Haut-Bugey afin de répondre aux besoins en santé de la population. Ces projets peuvent aussi bien être des manifestations de promotion du territoire ciblées vers les professionnels de santé libéraux ou salariés, des actions de soutien à l'installation, ou encore de faciliter la venue d'étudiants ou internes sur des lieux de stage hospitaliers ou ambulatoires dans le Haut-Bugey.

Face à une sous-densité médico-soignante croissante et aux difficultés d'accès aux soins de la population, il est impératif de valoriser le bassin de santé pour y faire venir des professionnels de santé en libéral ou en salariat.

Territoire de moyenne montagne, le Haut-Bugey présente de nombreux atouts : proximité de Lyon et de Genève, desserte autoroutière, pratique du sport de pleine nature, infrastructures adaptées à la population.

En outre, les pouvoirs publics attribuent de nombreuses aides aux professions libérales qui auraient vocation à s'installer.

Accueillir des Professions de Santé dans le Haut-Bugey a l'ambition de participer à la densification médico-soignante en faisant découvrir le territoire aux professionnels et en les accompagnant dans leur installation :

- organisation de l'hébergement des internes de médecine pendant leur stage en ville ou hospitalier,
- organisation d'événements promotionnels comme le Challenge Trail des Professions de Santé,
- mise en réseau des professionnels nouvellement installés.

Il propose d'adhérer à l'association dont la cotisation annuelle pour 2024 est de 100 € pour les institutions, afin de soutenir cette dynamique et intégrer Plateau d'Hauteville à la démarche.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** l'adhésion de la Commune à l'association « Accueillir des professions de Santé dans le Haut Bugey
- **INSCRIT** la dépense au compte 6281 « Concours divers (cotisations) »
- **DONNE** pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

